

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, RABIER Chantale, AUBINEAU Rodolphe, LHUMEAU Fabrice, LECUIR Olivier, SURGEON Marie-Noëlle, Michael BOULAY, François OURY.

ABSENTS EXCUSES : ELBORY Dominique, Clément HELLUIN donne pouvoir à Rodolphe AUBINEAU.

SECRETAIRE : OURY François.

Villefrancoeur, 14/02/2017. Le maire, Pierre MONTARU

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, après en avoir valablement délibéré, décide:

- 1- D'approuver le Conseil Municipal du 12 Décembre 2016.
- 2- De renouveler le contrat du secrétariat au 18/02/2017 pour 2 ans.
- 3- De signer une convention avec Agglopolys pour le service d'instruction des actes d'Urbanisme suite au désengagement de l'Etat.
- 4- D'accepter la décision modificative budgétaire DM3 pour mandater la contribution financière « eaux pluviales 2016 » à Agglopolys.
- 5- De donner mandat au Centre de Gestion de la FPT, pour négocier le nouveau contrat d'assurance des risques statutaires du personnel au 01/01/2018.
- 6- De prendre en compte l'absentéisme non excusé au restaurant scolaire et de mettre un mot dans le cahier des enfants scolarisés à VILLEFRANCOEUR.
- 7- De rédiger une convention pour le prêt de la salle des associations pour les Temps d'Activités Périscolaire.
- 8- D'informer les administrés par voie d'affichage sur les panneaux municipaux sur la possibilité de mettre en place une Réserve communale de sécurité civile pour apporter son concours au maire en matière d'assistance en cas de sinistre.
- 9- Ordre du jour supplémentaire accepté en début de séance pour le plan de financement concernant les travaux de voirie : balises RD 957, ralentisseurs rue des plantes, busage route VC7 du Breuil à Villebouzon.
- 10- Informations diverses : le logo de la commune est présent sur la 4L de l'association « Une4LQuiFaitLePois » dont le siège social est situé à Villebouzon, avec Antoine Girodon et Dylan Gangneux pilotes au RAID 4L TROPHY dans le but de distribuer du matériel scolaire aux enfants démunis au Maroc.

Vous pouvez suivre l'aventure sur Facebook « Une4LQuiFaitLePois ».

Plus de question la séance est levée à 23h00.